

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **9 (1864)**

Heft 9

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 9.

Lausanne, 26 Avril 1864.

IX^e Année

SOMMAIRE. Canons rayés. — Nécrologie. *Colonel Bontems, Auguste.*

— Organisation de l'armée suisse. — Guerre du Danemark.

SUPPLÉMENT. — Guerre du Danemark.

CANONS RAYÉS.

(Voir les précédents numéros.)

Pour faire suite aux documents publiés précédemment, voici quelques extraits du rapport de la commission du Conseil national, dont nous avons déjà parlé :

« Au commencement de la discussion, ainsi s'exprime la commission, les opinions étaient passablement divergentes, et la commission paraissait vouloir se diviser en trois minorités. Tous les membres étaient cependant d'avis d'entrer en matière, mais trois d'entre eux voulaient qu'on limitât l'extension du système aux quatre batteries de l'artillerie d'élite encore pourvue de canons lisses de six livres. Une minorité d'un membre proposait d'étendre la transformation au matériel de réserve, qui comprend 13 compagnies. Enfin, une troisième minorité de deux membres inclinait pour l'adoption du projet du Conseil fédéral. Le septième se réservait de se prononcer ultérieurement, se laissant essentiellement diriger par la question financière. Puis après un débat assez vif la commission s'est entendue pour proposer de transformer toute notre artillerie de campagne et d'armer nos deux contingents de pièces de 4 livres rayées en remplacement des canons de 6 livres, ajournant jusqu'à nouvel examen la transformation des pièces de position.

» La minorité de deux membres qui adoptait dans son entier le projet présenté se fondait sur la nécessité de nous mettre au niveau des puissances militaires en ce qui concerne l'armement de notre ar-